

# DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE DEVELOPPEMENT DE L'AGROFORESTERIE

## Les principaux enjeux

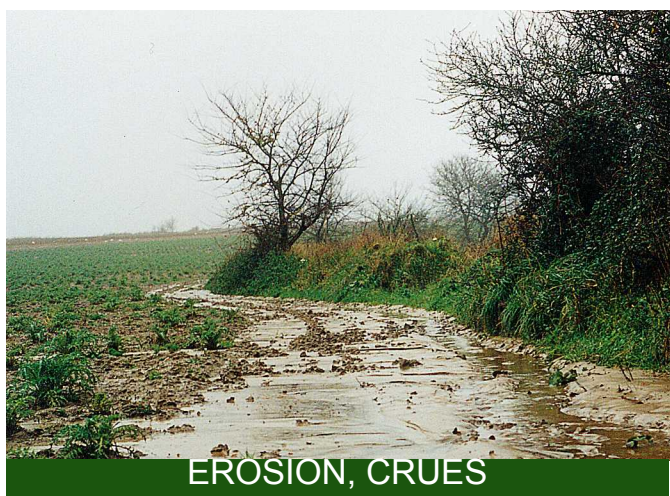
Outre les productions arborées et les services agroécologiques que les arbres peuvent apporter, les systèmes agroforestiers offrent également des solutions intéressantes à une échelle territoriale face aux enjeux rencontrés par les collectivités territoriales.



PAYSAGE



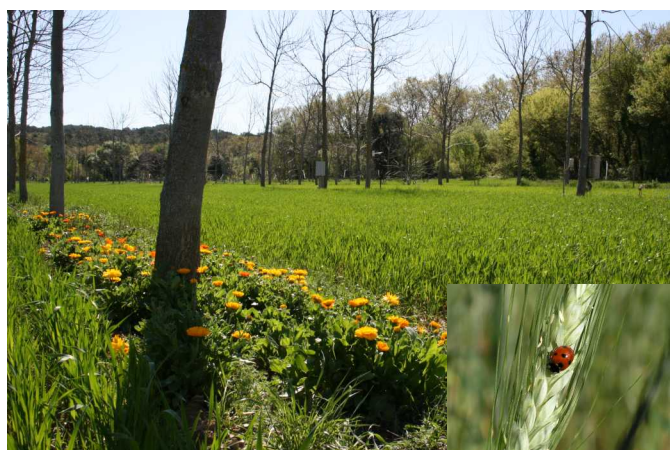
STOCKAGE DU CARBONE



EROSION, CRUES



BIOMASSE ENERGIE



BIODIVERSITE



QUALITE DE L'EAU



L'agroforesterie peut dans de nombreux cas apporter une réponse alliant à la fois rentabilité, respect de l'environnement, pérennité des projets et parfois multifonctionnalité.

Attention toutefois à ne pas considérer l'agroforesterie comme une réponse systématique à ces différents enjeux. On ne plante pas des arbres partout. Les systèmes agroforestiers doivent être réfléchis en fonction du pédoclimat, des objectifs des agriculteurs et des contraintes de l'exploitation agricole impliquée. Il faut s'assurer de leur pérennité et de l'appropriation de la notion de l'agroforesterie par les premiers concernés, à savoir les agriculteurs.

## Etude du potentiel d'adoption sur un territoire

0

### Concertation et travail préparatoire :

Prendre en considération les objectifs et attentes des acteurs du territoire impliqués pour trouver un compromis et concilier les intérêts, d'autant plus que l'agroforesterie s'inscrit dans le long terme. Cela facilitera les actions de développement et de communication.

Effectuer un travail bibliographique sur la problématique en question et faire le point sur l'ensemble des actions qui ont jusque là été menées ou qui sont dors et déjà prévues.

1

### Définition du territoire et de la zone d'étude :

Cette zone sert de cadre général aux différentes étapes suivantes. La zone doit être validée par l'ensemble des partenaires impliqués.

2

### Diagnostic territorial :

Mise en évidence (Cartographie, Systèmes d'Information Géographique) des surfaces présentant un intérêt particulier au regard des enjeux territoriaux retenus.

Sélection des surfaces favorables à l'accueil de systèmes agroforestiers (conditions pédoclimatiques, occupation des sols, pression foncière...).

Le but de ce diagnostic est de fournir des informations précises et complètes optimisant l'étape suivante par une sélection plus pertinente des zones à enjeux.

3

### Etude socio-économique et diagnostic individuel :

Phase de rencontre avec des agriculteurs et des propriétaires des zones (prioritaires) identifiées par le biais d'entretiens individuels. Il est nécessaire d'instaurer une relation de confiance avec les acteurs concernés de manière à les sensibiliser et les intégrer dans la recherche de solutions. Plusieurs objectifs sont associés à cette étape : Préciser les données territoriales ; Analyser le fonctionnement et la stratégie de l'exploitation agricole, ainsi que son comportement vis-à-vis d'innovations ; Evaluer l'importance et le degré de connaissance des acteurs rencontrés vis-à-vis de la problématique ; Discuter des différentes solutions existantes ; Déterminer les facteurs d'adoptions de l'agroforesterie.

4

### Définition des systèmes agroforestiers avec les porteurs de projet :

Etablir le système agroforestier que l'agriculteur souhaite adopter et le localiser au sein de son exploitation (Analyse des contraintes de l'exploitation et de ses potentialités + diagnostic agronomique à la parcelle). En fonction de l'ensemble des projets portés et potentiellement portés par les agriculteurs il est possible d'évaluer par extrapolation l'impact que l'agroforesterie sur le territoire face à l'enjeu retenu.

5

### Montage et suivi des projets :

Accompagnement du dossier, gestion des financements et organisation du planning des plantations. Le suivi et l'entretien des plantations devront également être assurés les années suivant la plantation. Les échecs sont compromettants pour les agriculteurs mais également pour la dynamique territoriale créée. De plus, des projets bien conduits servent toujours d'exemple et de vitrines lors de journées d'animation sur le thème de l'agroforesterie.



# Développer l'agroforesterie



## Mise en place de projets de démonstration :

Les projets de démonstration correspondent à des parcelles d'agriculteurs souhaitant expérimenter certaines modalités et conservant ainsi généralement un témoin agricole ou un témoin forestier. Ces projets permettent ainsi l'acquisition de références agronomiques et technico-économiques qui peuvent être valorisée lors de journées d'animation et de sensibilisation à l'agroforesterie, ainsi que lorsque de projets de recherche participative.

## Journées d'animation :

Généralement organisée autour d'une problématique donnée (agroforesterie et conservation des sols, etc.), ces journées sont l'occasion de faire découvrir l'agroforesterie aux acteurs du monde agricole, de débattre et d'échanger des idées.



## Formation et journées de démonstration :

Ces journées ont une vocation plus technique et sont destinées à des agriculteurs, techniciens et conseillers déjà sensibles à l'agroforesterie et souhaitant concrètement passer à l'action. Le point est donc fait sur ce qu'est l'agroforesterie et sur les différentes démarches à suivre pour monter et suivre un projet.

## Entretiens individuels :

Ces entretiens individuels sont généralement réalisés au moment des enquêtes visant à déterminer le potentiel d'adoptabilité de l'agroforesterie. Ce sont des moments privilégiés où il est possible d'échanger plus précisément autour des éventuels questionnements de l'agriculteur et de ses idées. Si on peut avoir autour de la table, l'ensemble des associés, ou de la famille (sans oublier le rôle de la femme), c'est autant de gagner en gestion des points possibles de blocages d'ordre relationnels...



## Entretiens collectifs :

Ce type d'entretien permet de grouper les rencontres et autorise le débat autour des pratiques agroforestières. Cela permet en général de stimuler l'émergence des principales motivations ainsi que des principaux freins à l'adoption de l'agroforesterie pour finalement mettre en exergue les principaux leviers d'action.

## Lever les freins réglementaires :

La réglementation a déjà évolué en considérant l'agroforesterie comme relevant du statut agricole, en rendant ces parcelles éligibles aux DPU et en soutenant l'investissement de 70% à 80% pour des densités d'arbres comprises entre 30 et 200 arbres/ha. Il faut veiller à ce que la mesure 222 soit activée dans la région et sinon justifier l'enjeu de son activation. L'animation investie par la collectivité s'avèrera souvent rentable en termes de nombre de projets à venir...

